6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

# L'Egalité
## DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : à LILLE N° 1.92 — à ROUBAIX N° 3.28 — à LENS N° 1.92

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / Un an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres départements. . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le Numéro 5 centimes

PUBLICITÉ
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Samedi 22 JUIN 1907

# La Révolte du Midi devant la Chambre

# M. CLÉMENCEAU EXPOSE LA SITUATION. - VOTE DE CONFIANCE

## La Conférence de la Paix

### Une réunion de juristes à La Haye. - Les questions de la limitation des armements et de l'arbitrage obligatoire. - Quelle sera l'œuvre de la Conférence de La Haye ?

L'ouverture de la seconde Conférence de la Haye a eu lieu. Ouverture sans tambours ni trompettes, comme il est naturel. Solennité aussi simple qu'il était possible de la rêver. Les reporters nous ont dit l'allure modeste et le ton modéré de la première réunion. Le discours que M. Nélidof a lu prouve d'ailleurs que ces diplomates de la paix ne s'en font pas accroire. Ils ne se grisent pas d'illusions. Ils n'empruntent pas les ailes d'Icare. S'ils doivent tomber, ce ne sera pas de haut.

Mais déjà, paraît-il, le peuple proteste. Le chœur gronde. A M. Nélidof, Domela Nieuwenhuis a répondu dans des meetings antimilitaristes. Il invite les masses, à son tour, à rugir la paix au lieu de la bêler. Domela Nieuwenhuis n'est pas de ces révolutionnaires qui ont passé par la diplomatie. Ce n'est pas lui, sans doute, qui traiterait d'imbécile la thèse de M. Naquet : «Désarmons les premiers, advienne que pourra. » Domela Nieuwenhuis n'y va pas par quatre chemins. Pendant que les diplomates jouent la comédie autour de leurs verts tapis, organisons, conseille-t-il, le lendemain des déclarations de guerre, la grève des transports : c'est le plus sûr moyen d'arrêter les frais.

Ce qui revient à dire, semble-t-il : pour empêcher la guerre étrangère, organisons la guerre civile. Avec une pareille préparation, les déclarations de guerre auraient en effet de beaux lendemains : avant de se battre contre l'étranger, il faudrait commencer par se battre entre compatriotes. Réconfortante perspective !

En dépit des apparences, ces méthodes directes, qui escomptent les impulsions anarchistes, seraient loin sans doute d'être les plus rapides. Elles ne feraient, pour peu qu'une nation commençât de les appliquer, que reculer les solutions en compliquant les problèmes. La méthode de « la paix par le droit », qui suppose un progrès du sens de la loi dans l'humanité civilisée, est plus indirecte. Finalement elle est plus sûre.

Mais, tout de même, quelle désolante lenteur dans ses démarches ! La déesse de la Paix est boiteuse. Pour lui aplanir les chemins, les professionnels de la diplomatie se font tirer l'oreille. Entre leurs mains trop expertes le programme de la Conférence de la Haye est comme la fameuse peau de chagrin. Il se racornit et se retrécit. Les articles les plus chers au cœur des peuples sont renvoyés aux calendes grecques.

Limitation des armements ? La question semblait cette fois bien lancée. Les retentissantes déclarations d'un ministre anglais étaient une bonne entrée de jeu. Renseignements pris, vérification faite, les nations continentales dénoncent, dans l'apparent désintéressement de l'insulaire qui veut régner à jamais sur toutes les mers du monde, un calcul assez cynique.

Si la conversation commence ainsi, elle pourrait finir par des coups.

De son tour d'Europe, M. de Martens en rapporte l'impression nette : ce qu'on peut décider de plus sage pour la cause de la paix, c'est de ne pas poser la question de désarmement. Pensons-y toujours, mais n'en parlons plus !

Mais nous nous rattraperons sur l'arbitrage ? Sur ce terrain du moins, semble-t-il, on peut marcher sans rien faire sauter. La deuxième Conférence de La Haye aura la gloire d'organiser l'arbitrage universel et obligatoire. C'est l'espoir que les pacifistes américains, qui aiment les apologues, exprimaient ainsi : « Il y a deux chevaux au char de la Paix. L'un est l'arbitrage, l'autre le désarmement. Le premier est le fort. Le second le faible. Si vous voulez passer le gué, c'est le cheval fort qu'il vous faut fouetter. »

Mais prenez garde encore, nous crient-on, de trop faire claquer votre fouet. Telle nation pourrait se cabrer. Vouloir leur imposer à toutes une formule unique, qui les obligerait à soumettre tous leurs différends quels qu'ils soient à un tribunal, ce serait brusquer dangereusement les choses. En réalité, les traités d'arbitrage ne résisteront aux bourrasques que s'ils se nouent de nation à nation, à la faveur d'une entente, ou d'une détente cordiale. Respectons avant tout, nous dit M. de Lapradelle, ces libres unions, les seules durables. Elles se multiplieront spontanément sans doute. Mais, si la Conférence se mêle d'imposer un modèle unique, une règle universelle, gares aux résistances qui brisent tout.

De quoi donc, alors, pourra sans danger parler cette réunion bigarrée de juristes ? Il lui appartiendra de déterminer, nous assure-t-on, les droits des neutres. Elle dira quel respect est dû à la propriété privée ennemie. Elle réglera la question des captures et celle des bombardements, etc.

De ce côté en effet le programme de la deuxième Conférence s'allonge. Il ressemble un peu, a-ton dit, à la table de matière d'un traité de droit des gens.

C'est précisément de cela que les Domela Nieuwenhuis triomphent. « Vous voyez bien s'écrient-ils, que votre Conférence n'est qu'une comédie : c'est pour la paix qu'elle devait travailler. Finalement c'est pour la guerre qu'elle travaille. C'est d'un droit de la guerre, non d'un droit de la paix que cette montagne accouche. »

L'antithèse est commode, et l'on en peut tirer de beaux effets. Il serait injuste, pourtant, de s'y tenir. On peut être déçu par les changements de programme de la Conférence. Il n'en faut pas moins reconnaître que s'il en sortait seulement un Code la guerre, plus précis, plus logique et plus complet, le cadeau ne serait pas déjà si méprisable.

Quand on ne peut empêcher les incendies de s'allumer, c'est déjà quelque chose d'en circonscrire les ravages. Et s'il faut que les hommes continuent de s'entretuer, il n'est pas indifférent — ironie à part — qu'ils y mettent des formes. La forme juridique choisit entre les procédés de la lutte. Elle déclare ceux-ci illicites, et ceux-là seuls légitimes. C'est autant de pris sur l'impulsivité, c'est autant de gagné pour la réflexion. Comme le duel est supérieur à la rixe, la guerre réglée est supérieure à la guerre instructive.

Augmenter, aux dépens de l'instinct, la part des conventions qui passent pardessus les frontières et lient les armées elles-mêmes, ce n'est donc pas seulement limiter les effets de la guerre, c'est restreindre le jeu de ses causes. C'est faire passer au premier plan ce souci du droit, qui est le plus capable de résister aux entraînements des passions belliqueuses. Etendre et compliquer le réseau des lois qui enserrent la guerre, c'est au moins gêner ses mouvements ; c'est paralyser cette furie...

C'est pourquoi, si les juristes de La Haye, dans leurs conversations autour des tapis verts, font moins de bruit que les antimilitaristes dans leurs meetings, il est permis de croire qu'après tout ils font plus de besogne.

C. BOUGLE.

## LIBRES PROPOS

### La Chambre et la Révolte du Midi

Les douloureux évènements qui se sont déroulés à Narbonne, à Montpellier, à Perpignan, à Agde et à Béziers, devaient fatalement provoquer un passionnant débat à la Chambre.

Ce débat a eu lieu hier.

Devançant les interpellations, M. Clémenceau a exposé les faits avec beaucoup de simplicité et d'émotion. On trouvera plus loin une analyse détaillée de son discours qui a vivement impressionné la Chambre, non seulement quand M. le président du Conseil a énoncé le chiffre approximatif des morts et des blessés dans la foule insurgée ou parmi les soldats, mais aussi lorsqu'il a parlé des actes insensés d'indiscipline commis par trois cents soldats du 17e régiment d'infanterie, en garnison à Agde.

Quelque opinion l'on puisse avoir individuellement sur les responsabilités engagées dans ces collisions sanglantes et dans cette mutinerie militaire, les faits sont d'une telle gravité, ils dénoncent un si profond état d'anarchie, ils laissent transpercer un avenir si sombre et si gros d'orages redoutables que tout le monde sent la nécessité d'une intervention énergique et paternelle à la fois, du gouvernement pour les réprimer et en empêcher le retour.

C'est à quoi, M. Clémenceau s'est formellement engagé et il est homme à tenir sa promesse.

Ainsi a pensé la Chambre qui, sur la proposition de M. Joseph Reinach, a maintenu sa confiance au Cabinet, par 227 voix contre 223, malgré l'opinion contraire soutenue par Millerand avec une véhémente éloquence.

Donc, M. Clémenceau a obtenu le blanc-seing qui lui était nécessaire et, à vrai dire, nous ne voyons pas très bien comment la Chambre aurait pu commettre la faute de le précipiter du pouvoir à un moment aussi tragique que celui où nous sommes.

On est en droit de se demander, en effet, si les troupes du sieur Marcellin Albert dit Fiche-ton-camp, n'auraient pas considéré le renversement du Cabinet comme un encouragement à persévérer dans leur fratricide conduite et, de même, l'on peut espérer que l'attitude résolue de la Chambre leur sera un enseignement qui dissipera la folie criminelle dont elles sont agitées et dont le pays tout entier subit le contre-coup moral et matériel.

Mais, par son vote, la Chambre n'a certainement pas voulu enterrer le débat. Elle l'a simplement renvoyé à des jours moins troublés.

Il faudra, en effet, quand la paix sera revenue dans les milieux que désole actuellement l'insurrection, remonter aux causes réelles de cette insurrection, en rechercher les fauteurs intéressés, c'est-à-dire les agrefins qui l'ont soudoyée, subventionnée dans l'arrière pensée de l'exploiter au profit de leurs visées politiques...

Ce jour-là Ferroul dont nous n'avons jamais mis en doute le loyalisme républicain, pleurera plus amèrement qu'il ne l'a fait dans sa prison en apprenant la tuerie de Narbonne, car il acquerra très vraisemblablement la preuve que, dupe de sa naïveté il a inconsciemment servi les haines d'un parti qui n'est pas le sien et qu'il a toujours combattu.

Patience ! Tout vient à point à qui sait attendre...

G. SIAUVE-EVAUSY

## LES FAITS DU JOUR

**La situation reste très critique dans le Midi.**

⁂

**A Agde, deux compagnies se sont révoltées et sont parties à Béziers, avec armes et munitions.**

⁂

**Les interpellations sur les troubles du Midi ont été discutées à la Chambre. — Un ordre du jour de confiance au ministère a été adopté par 327 voix contre 223.**

⁂

**Les ministres se sont réunis en conseil extraordinaire.**

⁂

**Le bruit de la démission de Briand est absolument fantaisiste.**

⁂

**Le général Lebon, commandant le premier corps d'armée, a été mandé d'urgence au ministère de la Guerre.**

CHRONIQUE

## Jose et Josette

Jose était tout petit. Il allait à l'école, en suivant les chemins creux, en sautant les barrières, en se coulant à travers les haies, en musant et dénichant les nids, en cueillant les fraises et les noisettes, les surettes et les pimprenelles.

C'était un garçon doux et obéissant ; mais, sitôt seul, il redevenait aussi instinctif et aussi sauvage qu'une belette ou une musaraigne. Pas plus qu'aucune créature humaine, il n'était fait pour obéir : l'œil, pourtant, le domptait, ou la parole. Tant que l'impression subsistait, il se courbait, humble sous la volonté du plus fort.

Un jour donc qu'il allait à l'école en faisant tournailler comme une fronde la musette où sa mère avait mis un morceau de pain et une pomme, il rencontra Josette qui, tout comme Jose, s'en allait à l'école.

Josette pleurait. Elle avoua qu'on l'avait punie et qu'elle s'était enfuie en colère sans manger sa soupe. Elle avait faim. Jose lui donna son pain et sa pomme et la petite l'embrassa pour le remercier. Elle ne pleurait plus ; elle eut envie de jouer. Ils jouèrent à aller à cloche-pied, à marcher sur les genoux, à se coucher sur l'herbe.

Le maître d'école qui se promenait avant la classe, les rencontra et leur dit sévèrement :

— Vous êtes deux petits polissons ! Est-ce ainsi que l'on joue ? Il faut jouer sérieusement. Pourquoi ne jouez-vous pas à qui saura le mieux le nom de toutes les sous-préfectures, ou les noms des affluents de la Loire, ou les divisions du système métrique ? Vous finirez mal, je le crains... Et puis, et puis... Quoi ? Garçon et fille ! Les petits garçons doivent aller d'un côté et les petites filles de l'autre. Jose, va-t'en par ici, et toi, Josette, va-t'en par là.

Puis, satisfait, il reprit le chemin de l'école. Mais, peu à peu, ses cheveux se dressaient sur sa tête, car il prévoyait le malheureux sort auquel se destinaient ces enfants.

Il murmurait :

— Autorité, discipline, géographie, orthographe..., autorité, discipline....

⁂

C'était la fête de la paroisse. Le soir venu, on alluma les chandelles et on danse. Jose, qui avait alors dix-huit ans et Josette, qui en avait quinze, étaient là, en leurs beaux habits, et, aux premiers cris du violon, s'étaient enlacés sous l'œil des familles qui buvaient du cidre en parlant du temps passé, de la moisson future et des impôts plus effroyables que la grêle.

Quand la première danse fut finie, Josette, sur un signe, vint retrouver sa mère :

— Josette, ma fille chérie, je t'en prie, ne danse pas avec Jose. Son père est ruiné et lui n'est rien qu'un pauvre petit valet de ferme. Ne te laisse pas courtiser par ce garçon-là, car tu ne peux pas l'épouser, nous ny consentirions pas. A l'argent il faut de l'argent, et tu as de l'argent, ma Josette, et Jose n'en a pas. »

Ce soir-là, ils ne dansèrent plus ensemble...

⁂

Jose tira au sort et fut soldat. C'est en ce métier qu'il apprit sérieusement ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

Au bout de quatre ans, il possédait une morale complète et respectueuse ; il savait qu'il y a deux classes d'hommes : les supérieurs et les inférieurs, et qu'on reconnaît les supérieurs à la quantité d'or dont se brodent leurs manches.

Ces notions ne lui devinrent pas inutiles quand il fut sorti de la caserne, car, dans la vie ordinaire, il y a aussi deux sortes d'hommes : les supérieurs et les inférieurs, ceux qui travaillent et ceux qui regardent les autres travailler. Comme il trouvait cette distinction toute naturelle, sans doute grâce à son instinctive philosophie, Jose travailla.

Josette ne s'était pas mariée. Ses parents avaient tout perdu dans un mauvais procès, et, pauvre vachère, elle allait traire les vaches dans la rosée en songeant qu'il est bien triste pour une fille de n'avoir pas d'amoureux.

Jose, apprenant ces nouvelles, eut de la joie. Il fit confidence à son père de son vieil amour et de ses projets.

— Epouser Josette, dit le vieux paysan, une fille qui n'a peut-être pas trois chemises et qui se fait des jarretières avec une poignée de chanvre ! Tu n'es pas riche non plus, c'est vrai, mais nous avons fait un petit héritage : le blé a bien rendu cette année, et je te donnerai de quoi t'établir quand tu m'amèneras une bru qui ne soit pas servante. L'argent veut l'argent, mon fils, il ne faut pas le contrarier....

⁂

Des années passèrent. Jose perdit ses parents et, au lieu d'un adorable bas de laine, trouva des dettes. Tout courage fut inutile et tout labeur. Comme des souris, les hommes de loi grignotèrent le petit patrimoine, et Jose, un matin, pendant qu'on vendait sa maison, prit son bâton et s'en alla aussi loin qu'il put aller chercher sa vie.

Mais, à mesure qu'il allait, la vie fuyait devant lui et il marcha tant et si longtemps, qu'ayant fait le tour de la terre, il se retrouva dans le champ, au bord de la route, où, pour la première fois, jadis, il avait rencontré Josette.

Il posa son bâton et, s'asseyant sur le revers du fossé, il tira de sa besace un morceau de pain et une pomme. Avant de manger, il réfléchit si tristement, si tristement que sa faim se passa et que la pomme et le morceau de pain tombèrent à ses pieds.

Il faisait froid, même à l'abri du vent ; il ramena sur ses genoux son grand manteau loqueteux et s'enveloppa la gorge dans la vaste barbe grise qui, souvent avait effrayé les petites filles.

Comme il songeait à cela il entendit des cris aigus, et voilà des enfants qui revinent de l'école, tout pareils à ce qu'il était il y a plus de soixante ans. Soudain il comprit l'inutilité de tout et l'abominable stupidité de la vie. Il se leva et, brandissant, comme une fronde sa musette vide, il fit plusieurs fois le tour du champ, tel un halluciné.

Au troisième jour, il tomba dans un grand trou de feuilles sèches : il y resta et, comme la nuit approchait, il s'y arrangea pour y dormir.

Cependant une vieille mendiante arrivait en grognant :

— Ah ! vieux, tu ne peux rester là ; c'est ma place, j'y dors toutes les nuits. Ce trou-là est à moi, à moi, tu entends ?

Comme le vieux obéissait docilement, la vieille, après l'avoir examiné, s'informa :

— D'où êtes-vous ? Je ne vous reconnais pas. Comment vous appelez-vous ?

— On me nomme le vieux Jose.

Et moi on me nomme la vieille Josette.

Ils se regardèrent en silence. Ils se souvenaient.

Mais ils avaient tant souffert et leurs cœurs étaient devenus si secs, si pareils à ces feuilles mortes que se disputaient leurs misères, qu'ils ne trouvèrent rien à se dire.

La vieille Josette se tassa dans le trou, comme une bête, tandis que le vieux Jose, reprenant son bâton, s'en allait.

Remy GOURMONT.

## ECHOS ET NOUVELLES

La *Provence*, le grand steamer de la Compagnie transatlantique, ne détient pas seulement le record de la vitesse sur tous les autres paquebots français. Elle possède également un record international des plus importants : celui de la rapidité des communications postales entre New-York et Paris.

D'un état comparatif, dressé récemment par la direction des postes des Etats-Unis, concernant les diverses vitesses réalisées par les compagnies de navigation, qui transportent le courrier entre New-York et Paris, il résulte que la meilleure moyenne réalisée par tous les paquebots, au cours de l'année 1906, est celle de la *Provence*.

Ce transatlantique a en effet, transporté la malle de New-York à Paris, en 166, à une vitesse moyenne de 165 heures 1 minute, alors que les plus rapides des paquebots allemands le *Kronprinz-Wilhelm*, le *Kaiser-Wilhelm-der-Grosse*, le *Kaiser-Wilhelm II* et le *Deutschland*, n'ont effectué le même parcours qu'à une moyenne de vitesse variant de 165 heures 5 minutes à 167 heures 9 minutes, et que les plus rapides des paquebots anglais et américains ont mis à ce même parcours 186 heures 3 minutes à 199 heures 5 minutes.

## L'EMEUTE DU MIDI

### *SOLDATS EN RÉVOLTE*

**Trois cents hommes du 17e d'infanterie quittent leur garnison d'Agde, avec armes et munitions et se rendent à Béziers. — La situation reste critique dans le Midi. - Les interpellations à la Chambre. - Victoire du Ministère.**

Le Midi viticole est en pleine révolte.

Quand on essaie d'examiner avec impartialité et sang-froid cette révolte, on est confondu.

Certes, des populations qui souffrent sont toujours dignes du plus vif intérêt, la fraternité, la justice commandant qu'on leur vienne en aide, mais redisons sans nous lasser combien dans ses réclamations et dans sa révolte, le Midi a été mal inspiré, mal conseillé et comme il s'est aliéné par sa folle attitude des sympathies sincères qui ne demandaient qu'à aller à lui.

Les populations souffrent, c'est entendu, mais elles souffrent beaucoup par leur propre faute.

Veut-on imposer à chaque Français, pour écouler le mauvais vin du Midi et vider les caves des vignerons en détresse, de boire par jour quelques litres entre ses repas ?

On proteste contre la fraude, mais ce n'est pas nouveau et c'est toutes les fraudes que nous condamnons et qu'il faut poursuivre ; il faut traquer et poursuivre impitoyablement les fraudeurs qui ruinent le commerce honnête et empoisonnent le public. Là-dessus, tout le monde est d'accord ! Mais qui oserait soutenir que parmi les révoltés il n'en est pas qui aient bénéficié de la fraude et qui n'aient fabriqué de ces vins de marc, ces seconds vins, les piquettes qu'ils condamnent aujourd'hui ?

Quand on a demandé au Midi quels remèdes il réclame, il n'a su que répondre ; où sont les solutions précises qui ont été indiquées ? Lorsque M. Clémenceau a écrit la circulaire aux maires, le Midi a crié : « C'est une provocation ! Nous attendions un geste libérateur et c'est une menace qu'on fait ! » Quel geste libérateur pouvait faire le gouvernement ? Nul ne l'a pu dire et c'est là une réponse sans portée. Absence totale de raisonnement, de précision dans les solutions, telle est la caractéristique de cette révolte qui réclamait de l'Etat-providence un miracle, un coup de baguette magique. Oh ! nous savons que pour ses intérêts le Midi est prêt à sacrifier tous les intérêts des autres : pour vendre son vin, il ne demanderait pas mieux que de mettre d'autres régions dans l'impuissance d'en produire. Les producteurs vont être assujettis à l'exercice et, quant au sucre, on n'aurait pas hésité à faire doubler et tripler son prix. Sur ce dernier point le Parlement a résisté, il a sagement fait, mais on n'imagine pas jusqu'où le Midi porte le mépris des intérêts des autres !

Mais quelles que soient les souffrances, quels que soient les maux réels qui frappent le Midi, le gouvernement n'en est pas cause, l'Etat n'en est pas responsable, le Parlement ne peut d'un trait de plume rétablir l'activité du marché français, perdu beaucoup par la faute du Midi.

C'est ce que personne n'a eu le courage d'aller dire aux vignerons, et sans vouloir blâmer les représentants des régions viticoles, nous regrettons que dès le début du mouvement ils ne soient pas allés faire entendre des paroles de raison aux populations qu'ils représentent.

C'était leur devoir, devoir difficile peut-être, mais dans la vie publique, il y a des heures où il faut payer de sa personne, user de toute son autorité et se dévouer à ce qui est sagesse, justice et vérité.

La vérité, voilà ce qu'on n'a pas fait entendre aux vignerons. Il fallait leur dire que l'Etat ne peut apporter un remède décisif à la crise, qu'il ne peut y avoir que des palliatifs à leurs souffrances, qu'ils doivent eux-mêmes modifier leurs cultures comme un industriel qui ne vend plus est obligé de changer son outillage et donner une autre production ; il fallait leur dire que rien, jamais, en aucun cas, ne justifie la révolte contre les lois.

Ceux qui auraient dit cela, il y a quelques mois, auraient peut-être empêché bien des illusions de naître et des troubles de se produire. Au lieu de paroles de sagesse, de calme, de discussion raisonnée, on a entendu les excitations, les proclamations folles des rédempteurs !

Et maintenant, tout le Midi est le théâtre d'événements d'une gravité exceptionnelle, comme on pourra en juger par les renseignements que nous publions ci-dessous.

## Les Arrestations

**Détails sur la façon dont trois membres du Comité d'Argeliers se constituèrent prisonniers.**

Montpellier, 21 juin. — Voici de nouveaux détails sur la façon dont les trois membres du comité d'Argeliers : MM. Cathala, Bernard et Richard, se sont constitués hier prisonniers.

A onze heures et demie, une automobile lancée à une allure rapide s'arrête devant le palais de justice. Elle porte cinq personnes et nous y reconnaissons trois des « chefs des gueux » : Cathala, Richard et Bernard. Ils descendent l'un après l'autre, et à côté de l'automobile attendent, ne sachant comment s'y prendre pour accomplir leur promesse de se remettre eux-mêmes entre les mains du magistrat chargé de l'instruction. On prévient le concierge, les officiers et les commissaires pour que l'on se décide à aller leur ouvrir la grille.

— Je vous en prie, je vous en supplie, dit M. Cathala à un rédacteur du « Petit Méridional », que le « Petit Méridional », dont l'influence est grande dans notre région, prêche le calme.

— Nous ne cessons de le faire et nous ne cesserons pas, dit notre confrère.

— Merci. Mais ce que je vous demande, c'est de prêcher le calme en mon nom, en notre nom, au nom du comité d'Argeliers. Dites bien à tous, et surtout à vos compatriotes, que nous sommes capables de nous défendre et que nous ne s défendrons. Lorsque le moment sera venu, nous dirons tout ce qu'il faudra dire. Mais au moins, que l'on ne vienne pas troubler l'ordre dans la rue. Que tout le monde soit calme et que l'on ne nous fasse pas revivre les heures douloureuses que le Midi a vécues. Je vous en prie, je vous en supplie, prêchez le calme !

— Et Albert ?

— Marcellin Albert, nous ne savons où il est. Personne ne le sait.

— Il n'est pas parmi vous ?

— Non. Mais ne me demandez rien autre à son sujet.

Les trois membres du comité d'Argeliers déclarent qu'ils se borneront à répondre à l'interrogatoire d'identité en attendant d'avoir un avocat pour examiner la conduite qu'ils auront à tenir.

MM. Cathala, Richard et Bernard ont été écroués à la maison d'arrêt après un interrogatoire d'identité. Ils sont chacun dans une cellule distincte, mais ils se voient dans le préau et peuvent causer entre eux.

On annonce que M. Cathala vient de choisir comme défenseur Me Louis Guibal, ancien bâtonnier. M. Ferroul a désigné Me Aldy, député de l'Aude ; M. Bourges a fait choix de Me Ardisson, du barreau de Montpellier.

M. Ferroul, hier matin, en apprenant les tragiques événements de Narbonne, était très abattu. En déjeunant, il pleurait, regrettant que les conseils de calme qu'il avait donnés n'eussent pas été suivis et qu'il ne fût pas en liberté pour imposer le respect de l'ordre.

## UN Régiment révolté

**Le 17e d'infanterie quitte sa garnison d'Agde, avec armes et munitions, et se rend à Béziers sans officiers**

**La situation s'aggrave d'heure en heure.**

**Le 17e de ligne, qui était autrefois à Béziers et avait été envoyé à Agde, vient de déserter.**

**Après avoir pris à la poudrière deux cents cartouches par homme, le régiment s'est frayé un chemin baïonnette au canon.**

**A Villeneuve, à huit kilomètres de Béziers, le général Lacroisade, commandant la 61e brigade, essaya de haranguer les soldats.**

**« Soldats, dit-il, tuez-moi ou écoutez-moi ! »**

**Les soldats répondirent qu'il ne voulaient pas le tuer, mais qu'ils voulaient rentrer à Béziers.**

**Les gendarmes essayèrent de leur barrer la route, mais, sur les menaces des soldats, qui firent feu mais tirèrent en l'air, ils les laissèrent passer.**

**Les soldats, sans chefs, en ordre parfait, se dirigèrent sur Béziers, où ils sont entrés à six heures du matin, tambours et clairons en tête, aux applaudissements de la foule.**

**Ils se sont installés sur les allées Paul-Riquet, bien résolus à faire usage de leurs rebels.**

**Le lieutenant-colonel Gomicourt essaya vainement de les ramener.**

**Les familles éplorées prièrent diverses notabilités de la ville d'intervenir auprès des autorités.**

**Admise auprès du général, cette délégation le pria de demander et solliciter des instructions qui pourraient amener l'apaisement.**

**Le général répondit qu'il avait fait l'impossible.**

**Les soldats révoltés réclament le dé-**